

**Conseil du 14^e arrondissement
Séance du mardi 12 mai 2026**

Question orale à Madame la Maire du 14^e arrondissement relative à la piscine de l'aspirant Dunand, présentée par Maud GATEL et les élu.e.s du groupe Un nouveau souffle pour le 14^e.

Réponse de l'exécutif municipal, présentée par Madame Carine PETIT, maire du 14^e arrondissement.

La piscine Aspirant Dunand a fait l'objet, en 2018, d'un projet de budget participatif porté par le conseil de quartier Mouton-Duvernety, intitulé « Modernisation de la piscine Aspirant Dunand », adopté pour un montant de 550 000 €.

Le programme initial prévoyait notamment :

- L'amélioration des conditions d'accueil (accueil, douches, sanitaires, espace beauté)
- L'amélioration du système de ventilation

Depuis sa construction en 1982, la piscine Aspirant Dunand n'a connu aucune rénovation globale. Les installations techniques connaissent ainsi des dysfonctionnements réguliers responsables de fermetures intempestives de la piscine et de performances énergétiques en-dessous des standards parisiens.

En conséquence, il a été décidé fin 2023 d'engager un programme de rénovation globale de la piscine :

- Rénovation énergétique complète du site (déjà engagée par le raccordement récent de la piscine au réseau de chaleur urbain parisien).
- Remplacement des installations techniques obsolètes.
- Amélioration du confort pour les usagers et les personnels de la piscine.
- Agrandissement de l'espace d'accueil et des locaux sociaux en supprimant les locaux actuellement occupés par les équipes de la Direction des espaces verts et de l'environnement (DEVE).

Le budget de cette rénovation s'élève à 7 millions d'euros, dont les 550 000 € du budget participatif 2018.

Les études techniques préparatoires menées par la maîtrise d'œuvre sélectionnée pour le programme de rénovation ont mis en évidence des marques d'usure importantes sur la cuve de la piscine, nécessitant son remplacement complet. A ce titre, une enveloppe supplémentaire a été sollicitée et est en cours d'examen par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Initialement envisagé pour février 2026, le démarrage des travaux a donc été repoussé en attendant de déterminer le nouveau budget de l'opération.

L'exécutif municipal demandera à Emmanuel Grégoire, maire de Paris et à son adjoint Maxime Sauvage en charge des sports d'inscrire au budget supplémentaire pour 2026, en cours d'élaboration, l'enveloppe supplémentaire nécessaire au remplacement de la cuve afin que les travaux puissent démarrer d'ici à l'été 2027.